



# MIEUX AMENAGER SON TERRITOIRE : Opportunités et intérêts des zones humides

L'évaluation des politiques publiques en matière de zones humides menée par le préfet Paul Bernard en 1994 a annoncé la disparition de la moitié des zones humides en l'espace de 30 ans, suite à ce constat les initiatives et les textes de loi se sont multipliés pour valoriser ces milieux.

En Normandie l'ensemble des acteurs s'est mobilisé depuis afin d'identifier les enjeux liés à la gestion des zones humides et de répondre aux textes de loi.

Si les zones humides jouent de véritables rôles de régulation naturelle des inondations, d'amélioration de la qualité des eaux, de diminution de l'érosion, de soutien des cours d'eau en période d'étiage, du maintien d'une biodiversité importante, de réduction des émissions de dioxyde de carbone et de monoxyde de carbone, de développement économique et de développement socio-culturel, il est indispensable d'accompagner les acteurs de terrain tant sur les aspects scientifique, technique et financier.

Cette journée initiée par la section territoriale Normandie de l'Astee se propose après une présentation du contexte et des enjeux des zones humides, d'apporter aux acteurs de terrain au travers de retours d'expériences, l'intérêt de préserver, de réhabiliter et d'entretenir les zones humides mais aussi de créer et d'aménager des zones humides sur sites industriels

L'Astee Normandie remercie de leur soutien à cette journée :



# Programme

8h30 : accueil

9h : Introduction de la journée

**Le mot de bienvenue**

> Joseph LETOREY, Maire de Varaville

> Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Président du Conservatoire National du littoral et Vice-président de la Région Normandie

**Présentation de la journée**

> Joël DUFILS, Président de l'Astee Normandie

**1<sup>ère</sup> session : Contexte et enjeux des zones humides**

**Présidée par Sylvain VICTOR, AESN**

9h30 : Présentation des actions engagées par l'Astee au niveau national

> Freddy REY, Groupe de Travail Astee « Ingénierie Ecologique »

9h45 : Définition et enjeux des zones humides, état de la situation en Normandie. Zones humides en bord de mer : quel devenir dans le futur ?

> Frédéric GRESSELIN, DREAL Normandie

10h15 : Le principe « Eviter, Réduire, Compenser » dans les projets de territoire

> Frédéric LONGAVENNE, DDTM 14

10h35 : Services écosystémiques des zones humides

> Frédéric GRESSELIN, DREAL Normandie

11h05 : Pause

**2<sup>ème</sup> session : Intérêt de préserver et de réhabiliter les zones humides**

**Présidée par Hubert PAGNIER, SDEAU50**

11h15 : Prévention des inondations, exemple de la prairie Caen et Zone humide Louvigny par rapport à la ville de Caen

> Florence THERESE et Cédric BALLAGNY, Communauté Urbaine Caen la Me

11h30 : Reconquête de la qualité de l'eau

- Zones humides protection des eaux potables

> Mickael HAMEL, SDEAU50

- Zones humides et qualité des eaux

> Anne GOURONNEC, AESN

11h45 : Préservation de la ressource, mise en place de MAET zones humides sur les marais de la Dives

> Benoit JULIEN, CREPAN

12h : Rôle des zones humides dans le changement climatique. Evolution du trait de côte et zones humides arrière littoral

> Régis LEYMARIE, Conservatoire du littoral

12h30 : Zones humides arrière littoral et usages aval

> Marie-Christine HUAULT, Veolia

12h50 : Biodiversité, création, aménagement de zones humides sur sites industriels

> Jean COLETTE, Groupe Ornithologique Normand (GON)

13h15: Déjeuner

**3<sup>ème</sup> session : Stratégie de territoire et financement**

**Présidée par Richard JEAMPIERRE, CODAH**

14h30 : Les actions menées par le CREPAN sur le territoire des marais de la Dives

> Claudine JOLY, CREPAN

**Stratégie du territoire des marais de la Dives**

> Patrice GERMAIN, Ville de Basseneville

14h50 Aides financières

> Isabelle LEGRAND, AESN

15h05 : Echanges avec la salle

15h45- 17h00 Visite de terrain - réalisation d'aménagements dans les marais de la Dives - CREPAN

17h: Conclusion de la journée

> Joël DUFILS, Président de l'Astee Normandie

Astee Normandie, 12 octobre 2018 - Varaville



# BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM (majuscules)

Prénom

Fonction

Société / Organisme

Adresse

CP

Ville

Adresse de Facturation (si différente)

Téléphone

Fax

E-mail

## FRAIS DE PARTICIPATION

Membre ASTEE : 30 € TTC

Non Membre ASTEE : 50 € TTC

## RÈGLEMENT

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'ASTEE

Par virement à l'ordre de l'ASTEE au compte Banque Postale PARIS 248-67 KRIB 20041 00001 0024867 K 020 48

Par carte de crédit, Visa, Eurocard, Mastercard

N° de carte : .....

Date d'expiration : .....

Lettre d'engagement (pour les administrations uniquement), stipulant le montant des frais d'inscription

Sur présentation de facture

Date :

Signature :

A retourner avant le 8 octobre à :  
ASTEE, 51 rue Salvador Allende, 92027 NANTERRE CEDEX  
sandrine.besnard@astee.org





## Informations pratiques

### LIEU DE LA JOURNEE

Salle Polyvalente  
2 avenue du Grand Hôtel  
14390 Varaville

### CONTACT

Astee  
51 rue Salvador Allende  
92027 Nanterre  
[sandrine.besnard@astee.org](mailto:sandrine.besnard@astee.org)

